



## **Projet de transformation de la Place de Gaulle et ses abords**

### **NOTRE ANALYSE**

**Sur la base des résultats de l'enquête  
menée par notre association fin 2021**

Mardi 8 février 2022  
Au nom du Bureau élargi,  
Alain Cabos  
Président de l'association

### **Preliminaire :**

Rappelons que l'avenir de Saint-Pair-sur-Mer se prepare et se realise avec l'adhésion du plus grand nombre de ses habitants, il faut en prendre les moyens !

A l'échelle de notre association, nous avons donc avec nos modestes moyens et grâce à notre petite équipe de bénévoles, mené à bien l'action suivante :

1. nous mettre à l'écoute des attentes de la population,
2. en déduire les messages principaux et témoigner de ce que nous avons retiré de nos contacts
3. inviter nos adhérentes/adhérents et les autres habitants qui ont répondu à notre enquête à réagir
4. enfin, transmettre à Mme la Maire et par son intermédiaire aux membres du Conseil Municipal nos contributions

---

Dans l'analyse qui va suivre, vous retrouverez quelques expressions extraites du VERBATIM intégrées dans le texte.

**Au sujet du Projet de transformation de la Place de Gaulle et ses abords, les attentes des habitants formulées dans le Verbatim que nous vous avons remis pourraient être synthétisées comme suit :**

**Que ce projet d'aménagement :**

1. **renforce l'identité de St Pair**, à savoir une commune balnéaire, familiale et de caractère,
2. **privilégie le « bien vivre » toute l'année**, ce qui permettrait aussi d'attirer les touristes qui rechercheraient cet atout
3. **visent à rendre très pratiques et très agréables** les déplacements à pied et à vélo dans le centre-ville tout en permettant l'accès aux automobilistes

Nous allons reprendre chacun de ces trois points ci-après :

**Question préalable  
posée par les enquêtées/enquêtés :  
Mais est-ce bien le but de ce Projet ?**

Si l'objectif premier de ce projet d'aménagement est de transformer la commune en une commune pour touristes, la crainte exprimée est la suivante

- on risque de déshumaniser, de chasser la population locale d'origine du fait de l'augmentation des prix de l'immobilier et surtout du locatif qui s'oriente vers le plus rentable à la saison estivale, rejetant tous les primo-accédants que sont les forces vives de notre commune
- on risque fort de dénaturer l'âme même de notre commune qui est très caractéristique avec ce côté préservé et de caractère pour tomber dans l'ornière du « superficiel » et de « l'artificiel »

1/

**Que le projet d'aménagement renforce l'identité de Saint-Pair  
à savoir une commune balnéaire familiale et de caractère**

**D'abord,**

Quasi toutes les personnes que nous avons rencontrées ont marqué d'emblée leur étonnement, voire leur incompréhension.

Trois sur quatre ne connaissaient ni le projet, ni la raison qui motive ces gros investissements ; les autres s'estimaient peu ou mal informés.

Réactions principales :

- La Place Charles de Gaulle ? la refaire ? Mais ne l'a-t-elle pas été il n'y a pas si longtemps que cela ?
- Pourquoi dépenser autant d'argent dans des grands travaux alors que des besoins d'améliorations de la vie au quotidien dans la commune ne sont pas encore résolus ?

La remarque cinglante de deux jeunes mères de famille avec poussettes vers lesquelles nous nous approchions « *Mr/Mme, inutile, ici, nous ne sommes pas écoutés !* » traduit derrière sa formulation abrupte l'état d'esprit de nombre de personnes rencontrées.

Ainsi, en réponse à nos premières questions, ce qui vient d'abord à l'esprit de chacun c'est sa propre demande d'amélioration à laquelle il n'a pas été donné suite dans les dernières années écoulées. Pour conclure par « *inutile d'en parler* (sous-entendu *à la Mairie*) ! » ajoutant « *ce n'est jamais de son ressort !* »

Ces réactions sont trop nombreuses et trop fortes pour être rangées uniquement dans la "case" « cahier de doléances ». Elles traduisent - selon nous et de façon subjective - une sorte de désillusion quant à la capacité des responsables politiques à répondre efficacement aux besoins.

Si nous en restions au niveau « cahier de doléances »

1/ l'action en cours de la municipalité consistant à faire récolter par les Correspondants de quartier les revendications qui n'ont toujours pas trouvé de réponses acceptables est trop récente pour être connue et reconnue !

2/ et, par ailleurs, conscients de répondre positivement à de nombreuses sollicitations, certains élus/élus s'interrogent en entendant les réactions que nous rapportons dans le VERBATIM.

Pourquoi ne pas inviter associations concernées et habitants à s'accorder avec la municipalité sur un plan d'actions ?

## Ensuite,

Après ce premier contact, certes, rugueux, **un cri du cœur** !

« **La priorité** » pour quasi toutes les personnes rencontrées, ce serait l'aménagement de **la Place Marland et le bord de mer** (pages 16 et 17) **(1)**,

En faire une Place très attractive aux familles, qui valorise ce coin de bord de mer en respectant la qualité du site et l'architecture des bâtiments ! L'aménager pour répondre aux besoins des familles, des enfants de tous âges, des parents et grands-parents (lire avec attention les suggestions **(2)** très pertinentes rassemblées en pages 16 et 17 du VERBATIM). Compte-tenu de l'attente des habitants telle que nous l'avons recueillie, l'esquisse de l'aménagement de cette Place que nous avons proposée **(3)** mériterait d'être complétée, par exemple, en transformant la salle polyvalente actuelle en une "**halle polyvalente**" **ouverte sur toute la Place**.

Quant aux parkings sur cette Place Maurice Marland,

Autant ils sont perçus comme absolument nécessaires et, en même temps, comment éviter qu'ils prennent autant d'espace ? La réflexion s'ouvre alors à la Place du Général de Gaulle et au cœur de bourg avec ses différents parkings.

### **La Place du Général de Gaulle**

A la réflexion, des améliorations seraient les bienvenues (P15) ! Et les questions qui se posaient sur la Place Maurice Marland se posent à nouveau ici :

- Comment éviter qu'elle ne ressemble plus à un parking tout en conservant des places de parking ?
- Comment éviter qu'elle ne soit traversée par les voitures dans les deux sens tout en permettant la traversée du bourg par les voitures ? (voir page 15 du Verbatim)
- Comment éviter impérativement que le trop plein de circulation des voitures passe par la Place Maurice Marland ?

### **Le cœur du bourg :**

Extraits : « *On aimerait bien un cœur de bourg convivial où il serait agréable de flâner, où l'on a envie de venir en toutes saisons parce qu'on y est bien ! le commerce de proximité en serait conforté ! On aimerait bien connaître les projets de la municipalité pour pouvoir réagir !* »

### **(1)**

Les pages indiquées dans cette Analyse sont celles du Verbatim

**(2)** Parmi elles, nous avons omis de rapporter les positions assez tranchées au sujet du bac à sable pour les enfants :

- **le nettoyer très régulièrement**
- **et le remplacer** - avant chaque saison d'été - par du sable propre

**(3)** elle s'inscrivait dans une enveloppe budgétaire de 100.000 euros

**Enfin,**

En réponse à nos questions **sur l'intérêt d'anticiper** - dans ce projet de transformation du centre-ville - **les conséquences du dérèglement du climat et de l'effondrement de la biodiversité,**

**les réactions sont empreintes de prudence :**

**1/**

*Certes, au vu de la crise environnementale, il serait parfaitement logique d'en tenir compte.*

*Mais ! Soyons pragmatiques !*

- *Commençons par remettre des bancs*
- *Par multiplier des sols filtrants en prévision d'événements climatiques prévisibles plus fréquents (canicules/intempéries violentes),*
- *Prévoyons d'aider les propriétaires à isoler le bâti,*
- *Imposons-nous de limiter les nouvelles constructions aux zones déjà protégées,*
- *En concertation très étroite avec les habitants et en nous faisant assister par le CAUE (4), mettons au point un plan de végétalisation mais ... attention de ne pas tomber dans les dérives « écolos » (sic) !*

**2/**

*Oui, la nature en ville est indispensable à notre bien être ! Mais « ayons bien les pieds sur terre ! respectons les règles de base qui régissent la biodiversité, établissons une charte en concertation avec les habitants et respectons-là ! »*

**3/**

Privilégier les aménagements « éco-responsables » tout en conservant l'aspect naturel de notre environnement

**(4)**

CAUE conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Manche

2/

## Que le projet d'aménagement privilégie

« Le bien vivre » toute l'année !

Aux yeux de la grande majorité des personnes rencontrées, le but des gros travaux envisagés par la municipalité devrait être :

- d'améliorer le cadre de vie au service du "bien être" des habitants,
- de faciliter la vie quotidienne des habitants en prenant bien en compte que 50% de la population est composée de gens âgés de plus de 60 ans
- en intégrant le fait qu'une commune où il fait bon vivre toute l'année attire les touristes qui apprécient « *cet atout qui nous différencie* »

### Mais est-ce bien le but premier de ces projets ?

En trois minutes, la communication de Mme la Maire sur France-Bleue Cotentin, le 13 janvier dernier, a souligné principalement l'objectif d'accroître le tourisme d'avril à octobre.

A ce sujet, les habitants consultés attendent **une information plus complète de la part de Mme la Maire sur sa vision de notre commune pour les années à venir.**

3/

**Que le projet d'aménagement vise  
à rendre très pratiques et très agréables les déplacements à pied et à vélo dans le centre-ville  
tout en permettant l'accès aux automobilistes**

Comme cela a été rapporté plus haut,

1. comment résoudre l'équation « moins de voitures et pourtant plus de facilités pour accéder en voiture au centre-ville » ?
2. comment résoudre l'autre équation : « moins de places de parking et pourtant nécessité de plus de parkings » ?

Tels sont, en synthèse, les dilemmes évoqués par les personnes que nous avons rencontrées.

D'où la recommandation d'un ingénieur-conseil qui a répondu à l'enquête :

*« Avant toute chose, concevoir et réaliser un nouveau plan de circulation !  
cela devrait être la première étape de l'aménagement du centre-ville de Saint  
Pair : circulation des automobilistes, des cyclistes et des piétons ! »*

Il nous a remis un premier projet et il se met à la disposition du BE technique pour le présenter et échanger.

De plus, le résultat de l'enquête fourmille de réactions et de suggestions en la matière (P 11 à 13). Les prendre toutes en compte dans cette première étape permettrait d'établir un plan d'aménagement des circulations piétons/cyclistes/automobilistes qui pourrait être mis en application par étapes.

En comité technique, nous avons coopéré avec les élus/élus à partir du résultat des travaux menés par le cabinet Conseil « Villes et Architectures en Ateliers » (5) Nous avons à l'époque suggéré que le Cabinet-Conseil poursuive son étude en travaillant de concert avec la population (6) Ce qui n'a pas hélas été fait ...

Or, si l'on écoute bien les nombreuses réactions (synthétisées en p15) **la recommandation** faite par ce Cabinet-Conseil d'inverser le sens de la rue de Granville **est très fortement contestée**.

Concevoir un nouveau plan de circulation global pour la commune devrait permettre de ré-interroger cette recommandation du Cabinet Conseil et de résoudre au mieux la circulation des voitures Place Maurice Marland et Place Charles de Gaulle !

(5)

Voir ci-dessous le rapport de synthèse établi par ce Cabinet-Conseil

**(6) Extrait de notre suggestion faite le 7 octobre 2018, après la réunion publique :**

**Dans l'attente de connaître la stratégie de la municipalité, nous préconiserions que soit finalisé ce travail déjà bien avancé en menant les trois étapes suivantes :**

1. Inviter les habitants à réagir sur les propositions qui fourmillent dans cette étude pour les adapter au terrain. Nécessité d'un véritable travail de concertation, à la fois quartier par quartier, et global !
2. Elaborer des plans précis de réalisation, accompagnés de leurs plans de financement. Et, les faire avaliser par la majorité des habitants.
3. Officialiser que ses plans seront la feuille de route du Maître d'ouvrage (c'est à dire le Maire et son Conseil Municipal) qui s'engagerait auprès de la population à les respecter



## Quelle suite donner à cette démarche “d’aller au-devant des habitants” ?

Menée avec les tout-petits moyens d’une association citoyenne, **cette démarche représente une amorce de dialogue** avec quelques habitants (un peu plus de 200).

Vous venez de prendre connaissance ici de NOTRE ANALYSE, celle que nous avons tirée des nombreuses réactions et suggestions que nous avons recueillies et présentées en les classant par items dans le VERBATIM que nous vous avons remis.

**Nous nous mettons à la disposition** du Bureau d’Etudes Techniques en charge d’élaborer des scénarios d’aménagement pour la lui présenter dès maintenant et répondre à ses questions

**Dès lors - si l’équipe Projet en sent l’intérêt - étendre cette démarche d’écoute au plus grand nombre d’habitants !**

**Et l’étendre de concert avec les élus/élus et le Bureau d’Etudes Techniques, serait nettement plus efficace !**

Cela permettrait d’enclencher un **dialogue le plus riche possible** entre les habitants et les représentants de l’équipe PROJET.

### **Dans l’idéal,**

**Poser un stand** sur l’une ou l’autre des deux Places qui serait dédié à accueillir les habitants pour les écouter et répondre à leurs attentes, échanger avec eux devant des plans, des photos de réalisations réussies dans d’autres communes etc.

### **Permettre ainsi :**

- aux habitants de repartir enfin bien mieux informés et en ayant le sentiment d’avoir été parfaitement écoutés,
- à l’équipe du BET de prendre en compte cette expertise des habitants, à savoir leur connaissance de la commune pour y vivre tous les jours et parfois depuis de nombreuses années.